

LA VIE
DE VOTRE
COMMUNE



Qui lit Quilly?

Juin 2023 - Bulletin municipal - # 53

TAXI CAMPBON
ÉLODIE MOROSINI
06 08 21 73 48

HYPER U
Savenay
U DRIVE coursesu.com
U location
OUVERT
Du lundi au samedi
De 9h00 à 20h00
Anais Bijoux & Montres
Parc commercial de la Colleraye – 44260 SAVENAY
02 40 58 83 00
www.hyperu-savenay.com

COIFFURE MIXTE
Geneviève BUGEL
14, Grande Rue
44750 QUILLY
02 40 91 80 97

J.M.A
jma.quilly@orange.fr
Plomberie
Chauffage
Électricité
Énergie renouvelable
Tél. 02 40 88 19 72
Fax 02 40 24 79 05
4, rue du hérisson 44750 QUILLY

CJM sarl
Christian Jouin
Maçonnerie & Terrassement
neuf et rénovation
Assainissement
02 40 91 84 50 - 06 80 65 24 49
31, la Crochardais 44750 Quilly

Ghislain BRODU Artisan
Menuiserie - Charpente
Escaliers - Parquet - Lambris - Volets roulants
Fenêtre bois-alu-PVC - Rénovation
Agencements placards - Préau - Agencements
magasins et bureaux - Véranda - Habillages
Façade et pignons
18, rue du Haut Chemin - 44260 PRINQUIAU - Tél/Fax 02 40 56 63 17

HB
PLÂTRERIE
Pour tous vos travaux de plâtrerie - neuf ou rénovation
Samuel BLANCHARD
06 27 73 38 74
Antoine GRANGIER
06 06 82 15 20
11, La Cantinais
44750 QUILLY
bg.platrerie@orange.fr

Sommaire

- Échos du conseil / 4
- Vie locale / 7
- Quilly au quotidien / 13
- Intercommunalité / 19
- Infos pratiques / 24
- Calendrier / 28

Permanences des élus

2^e SEMESTRE de 10h à 12h

Valérie GAUTIER
Maire, responsable du CCAS :
2 septembre / 7 octobre /
16 décembre

Jean-Michel SYLVESTRE
1^{er} adjoint, chargé par délégation
de la voirie, des équipements
et des espaces verts, et de
l'urbanisme :
9 septembre / 14 octobre /
18 novembre / 23 décembre

Marie Ange OHEIX
2^e adjointe, chargée par délégation
du restaurant scolaire, de
l'information, des associations et
des salles communales :
16 septembre / 21 octobre / 25
novembre / 30 décembre

Gervais BUGEL
3^e adjoint, chargé par délégation
du budget et des finances
communales, des affaires sportives
et des bâtiments communaux :
23 septembre / 28 octobre /
2 décembre

Flavie BIGET
4^e adjointe, chargée par délégation
des affaires scolaires et des
affaires culturelles :
30 septembre / 4 novembre /
9 décembre

contact@mairiedequilly.com

BULLETIN MUNICIPAL #53 - Juin 2023

Directrice de la publication : Valérie Gautier
Rédactrices en chef : Marie Ange Oheix
et Sophie Bodin

Rédaction : commission communication
et les services municipaux
Photos : mairie, Marie Ange Oheix, Groupama,
Freepik

Maquette : V. Lemerrier, graphiste à Quilly
06 83 21 72 72 www.lunea-infographie.fr
Impression : Le Sillon 02 40 58 91 24
www.sillon.fr

Le mot de l'Adjoint aux Finances

Chères Quilliennes, chers Quilliens,

Le budget communal 2022 résulte un excédent de fonctionnement de 255 792 €. Il a été décidé d'affecter 123 380 € en investissement en comblant ainsi le déficit de 39 000 €.

Côté recettes, les dotations de l'État sont en baisse et la commune ne subvient à ses besoins que grâce aux recettes fiscales et aux diverses subventions de la part des organismes publics.

En ce qui concerne les emprunts, nous en avons 2 en cours :

- Pour les logements locatifs, le capital restant dû est de 26 730 € et se clôturera en 2036.
- Pour l'école publique Arc-en-Ciel, le capital restant dû est de 453 000 € et se soldera en 2036 également.

Votre quotidien, comme celui de notre municipalité, est impacté de façon notable par l'inflation, en particulier pour l'électricité, le carburant et les dépenses de personnel.

Confronté à toutes ces hausses, le conseil municipal (14 pour, 1 abstention) a décidé de relever les taux d'imposition 2023 à 4 %.

Cet impôt est indispensable au financement de nos missions de service public.

Il participe également au programme d'investissement avec notamment la rénovation énergétique de certains bâtiments communaux (huisseries de l'école primaire, chauffage des logements locatifs du Bois Joli) et la poursuite des travaux voiries.

Nous sommes actuellement en cours d'achat d'un bâtiment destiné à accueillir le centre technique municipal. En parallèle, des études sont lancées pour la rénovation et l'agrandissement du restaurant scolaire existant. Les travaux pourront normalement commencer courant 2024.

Vous le voyez, malgré une période difficile, la volonté de la municipalité est d'essayer d'améliorer le niveau de service aux usagers et de maintenir le quotidien du personnel.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer un très bel été et de pouvoir en profiter pleinement au sein de notre commune.

Gervais BUGEL

Du 3 juillet au 26 août inclus

Horaires d'ouverture de la mairie

- **Lundi au jeudi** : de 8h30 à 12h
- **Vendredi** : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
- **Samedi** : fermée



Mairie de Quilly 10, rue de la Mairie 44750 QUILLY - 02 40 91 83 83

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet de la mairie : www.quilly.fr

Le conseil municipal du 6 mars après avoir délibéré approuve :

Les subventions attribuées aux associations pour 2023.

Subventions aux associations

ADAR d'Orvault	951,82 €
ADMR de Guenrouët	1 000 €
ADT de Saint-Nazaire	200 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Guenrouët	657 €
Croix rouge française de Blain	100 €
GEM La Main Ouverte de Savenay	100 €
Les Virades de l'Espoir de Campbon	250 €
Secours catholique Loire-Atlantique de Nantes	100 €
Solidarité femmes en Loire-Atlantique de Nantes	100€
AFSEP Association des sclérosés en plaques de Blagnac	100€
France Adot en Loire-Atlantique	60 €
APF Association des Paralysés de France	400€
Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles de Saint-Nazaire	150 €
FNATH Ass.des accidentés de la vie Estuaire,Retz et Sillon	50 €
UBCC (Union Brivet Campbon Chapelle-Launay) de Campbon	1 200 €
Gymnastique Saint Sauveur de Bouvron	120 €
Art Fest & Co de Quilly	500 €
Pause musique de Campbon	400 €
UNC Campbon-Quilly	200 €
Les Eaux vives Saint-Herblain	100 €
AFM Téléthon-Délégation de Loire Atlantique	100 €
Ligue des droits de l'Homme de Nantes	100 €
Au Ras du Sol de Quilly	300 €
La Casa de Palet de Quilly	220 €
OGEC Ste Thérèse de Quilly	500 €
Total	7 959 €

- **Le contrat d'association école privée Sainte-Thérèse** avec une participation 2023 d'un montant de total de 34 536.02 €.
- **Les travaux de rénovation énergétique des bâtiments des écoles** par le remplacement des huisseries pour l'entrée principale de l'école maternelle et sur presque la totalité des portes et fenêtres de l'école primaire ainsi que la façade intérieure de la bibliothèque pour un montant de 21 528.44 € HT. Attribution d'une subvention de l'État (Dotation de soutien à l'investissement Local) à hauteur de 80 %, soit 17 222.75€. Donc, reste à charge de 4 305.69 € HT pour la commune.
- **Le contrat groupe d'assurance statutaire.**
- **L'acquisition d'un logiciel « BL.Enfance »** pour la restauration scolaire (inscription, réservation, facturation...) pour un montant de 1615.65 € HT correspondant au paramétrage, puis, de de 75.50 € HT/mois.

Le conseil municipal du 27 mars après avoir délibéré approuve :

• Le compte administratif 2022

Libellé	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		412 739.38 €		150 000 €
Opération	234 368.67 €	202 523.26 €	987 245.76 €	1 093 038.13 €
TOTAUX	234 368.67 €	615 262.64 €	987 245.76 €	1 243 038.13 €
Résultat clôture		380 893.97 €		255 792.37 €

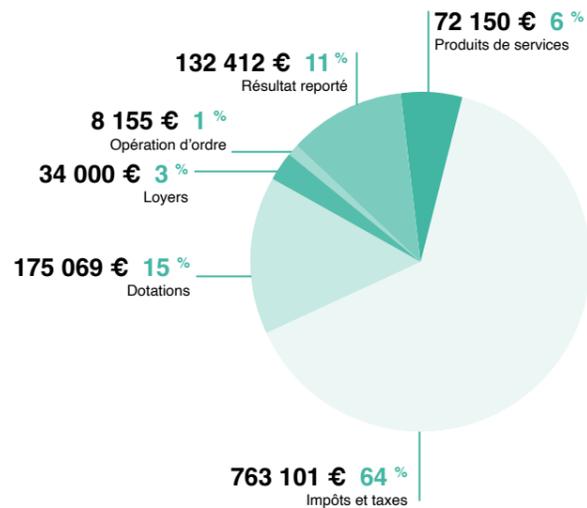
- **Le compte de gestion 2022.**
- **L'affectation des résultats de fonctionnement** de 2022 avec un excédent de fonctionnement de 255 792.37€.
- **Les taux d'imposition 2023** : taxe d'habitation : 22.96 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 62.02 % et augmentation de 4 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties : 44.22 %.
- **La participation 2023 au budget CCAS** pour la somme de 3 000 €.
- **Le vote du budget primitif 2023** :
 - > Section de fonctionnement : dépenses = 1 184 887.37 € / recettes = 1 184 887.37 €,
 - > Section d'investissement : dépenses = 680 482.33 € / recettes = 680 482.33 €.
- **Les travaux d'élagage et broyage** (bordures de routes et chemins communaux) pour un coût total de 23 365 € HT par l'entreprise SARL PRAUD de Saint-Gildas-des Bois.
- **La délégation de compétence du conseil au maire.**
- **L'acquisition d'un bâtiment service technique** avec sollicitation de subventions auprès de la Région du Département.
- **L'opération d'extension du restaurant scolaire** pour un coût total évalué à 1 141 550 € HT.

Le conseil municipal du 22 mai après avoir délibéré approuve :

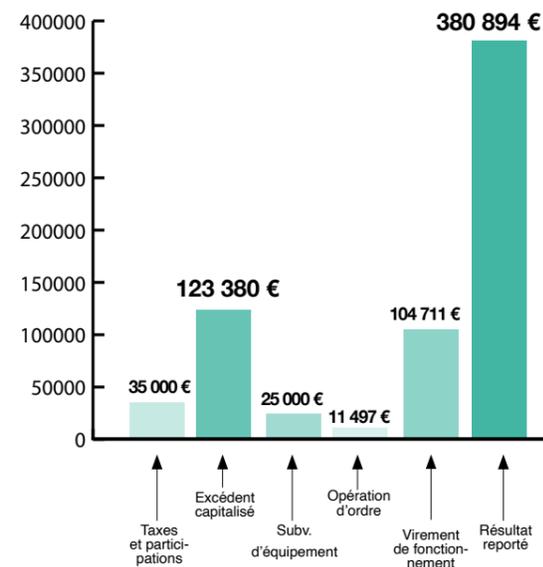
- **La révision des tarifs** du repas au restaurant scolaire à 3.95 €.
- **La révision des loyers** au Bois Joli de + 3.50 % au 1^{er} juillet 2022, calculé en fonction de l'indice de référence INSEE de référence.
- La mise en **location de la salle C'Quens Jeunes** à 80 € pour des déjeuners en famille uniquement.
- **L'offre de concours en vue de l'enfouissement de réseaux électriques et télécom.**
- La participation communale pour l'**assurance prévoyance** à 18 € bruts contre 13 € bruts auparavant.
- La désignation d'un **référént déontologue** dans la liste proposée par l'AMF.
- **L'installation de nouveaux radiateurs dans les locatifs du Bois joli.** Pour un coût de 7 400.24 € HT par la société SARL BMD-44 de Campbon.
- Le conseil municipal émet un **avis réservé sur l'enquête publique « Réalisation d'un projet de méthanisation sur la commune de Saint-Herblain »** compte-tenu des parcelles situées en zones humides sur la nappe phréatique de Campbon.

Le budget 2022

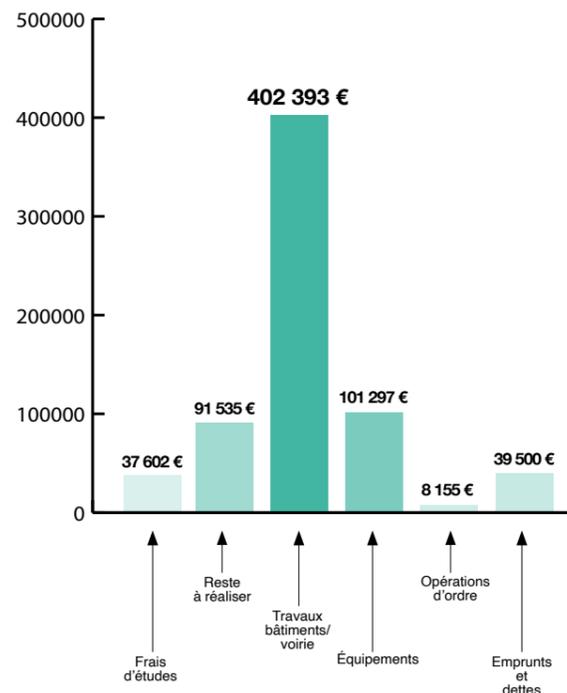
Fonctionnement : recettes 2023



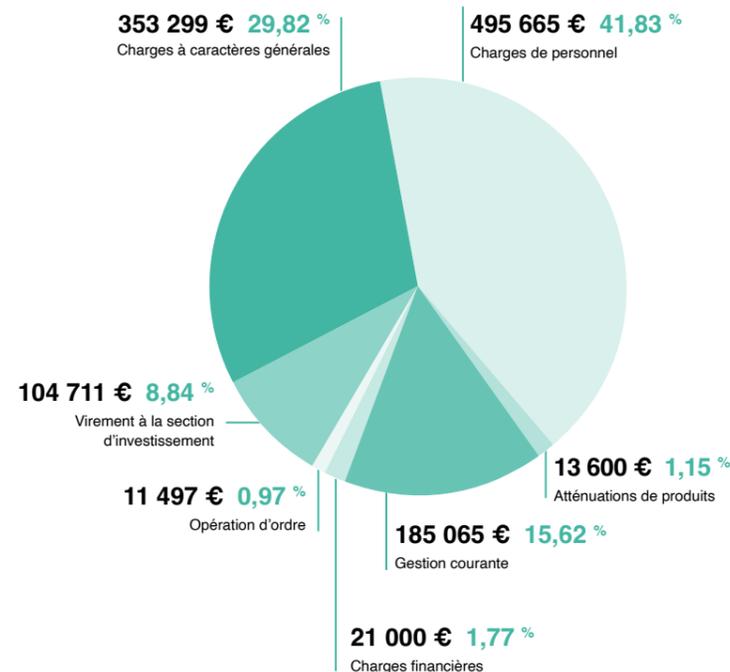
Recettes d'investissement 2023



Dépenses d'investissement 2023



Fonctionnement : dépenses 2023



La Semaine Bleue

Forte de ses 72 ans d'histoire dédiées à la valorisation de la place des aînés dans la vie sociale, la Semaine Bleue 2023 souhaite s'engager en proposant aux milliers de personnes qui se mobiliseront, **du 2 au 8 octobre prochain**, quelques repères pour l'organisation de leurs actions dans les territoires. Animée par une éthique forte, la Semaine Bleue doit être l'occasion de promouvoir une image positive du vieillissement et des personnes âgées.

Comme chaque année, les CCAS des communes, la Communauté de communes Estuaire et Sillon ainsi que le CLIC vous proposeront une animation locale en octobre 2023. Date et évènement à venir !



Mutuelle solidaire



Vous avez été nombreux à venir en rendez-vous afin de comparer les tarifs de votre mutuelle avec la mutuelle solidaire et à y adhérer. Pour cette raison, des permanences supplémentaires sont programmées après les vacances d'été les jeudis suivant :

- 7 septembre,
- 5 octobre,
- 2 novembre,
- 7 décembre.

Permanences à la mairie de 10h à 12h sur rendez-vous au 02 40 89 22 91 ou au 07 87 57 33 80.

Pour rappel, la municipalité de Quilly, par le biais de son CCAS, a souhaité faire appel à partenariat auprès de la complémentaire santé MCRN (Mutuelle des Cheminots de la Région Nantaise) afin d'améliorer l'accès aux soins pour tous. Elle est sans but lucratif et sans actionnaires. Ce dispositif n'engendre aucun coût pour la commune et le CCAS. La signature des contrats individuels se fait entre la mutuelle et les habitants.



Opération « toutes pompes dehors »

Du 20 au 30 mars, la commune et les écoles de Quilly ont participé une nouvelle fois à l'Opération « Toutes Pompes Dehors » organisée par l'Association Onco Plein Air (AOPA) en mettant à disposition des bacs de collecte de chaussures.

Il s'agit d'une grande collecte de chaussures usagées (mais portables) chaque année en mars depuis plus de 15 ans maintenant, dans plus de 1 000 points de collecte répartis dans tout le Grand Ouest, qui permet à l'association de financer des séjours de vacances pour les enfants de l'association. En déposant vos chaussures usagées, vous offrez des moments précieux de répit et d'évasion à ces enfants qui se battent contre un cancer et sont soignés aux CHU de Nantes et d'Angers.

L'association a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie des enfants et des adolescents atteints d'un cancer et soignés en oncologie pédiatrique aux CHU de Nantes et d'Angers.

Les organisateurs tiennent à remercier très sincèrement tous les participants pour leur don qui permettra à des jeunes malades du cancer, adhérents de l'AOPA et âgés de 10 à 20 ans, de bénéficier d'une semaine de séjour cet été.

La commune renouvellera sa participation en 2024 !



Être informé des actualités :

Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket. Vous serez ainsi informés sur l'actualité des services municipaux et alertés en cas de risques majeurs.

Mise en service progressive du parc éolien

Fin du chantier

Depuis le mois de mai, des convois exceptionnels acheminent sur site les mâts, nacelles et pales des éoliennes par les accès créés pour cette occasion. Comme vous avez peut-être déjà pu le voir, certaines éoliennes ont commencé à être installées. Après leurs câblages internes, la première mise en route des éoliennes s'effectuera au mois de juillet. Enfin, la remise en état des accès et des plateformes se déroulera à partir du mois d'octobre, lorsque l'arrêt du chantier imposé pour la reproduction et la nidification des oiseaux sera terminé.

Phase de tests, appelée « run tests »

Lorsque les éoliennes seront assemblées, une phase de tests permettra de vérifier qu'elles ne présentent aucun défaut de fonctionnement. Cette phase peut durer jusqu'à deux mois. Pendant cette période, les éoliennes peuvent parfois fonctionner à pleine puissance et sans les plans de bridage acoustique prévu pour le parc éolien, afin de tester tous les modes de fonctionnement y compris les sur-vitesses. C'est donc une période où elles peuvent être plus bruyantes qu'elles ne le seront par la suite.



Visite du site par des habitants et des élus le 1^{er} juin

La commune de Quilly bientôt connectée au très haut débit

Pour garantir l'égalité d'accès à l'internet en centre-ville comme en milieu rural, le Département de Loire-Atlantique fait du numérique un enjeu de développement équilibré des territoires. Il intervient ainsi pour équiper en fibre optique les 300 000 prises situées en dehors des agglomérations de Nantes, de Saint-Nazaire et de la presqu'île de Guérande, avec l'objectif de raccorder 100 % de la Loire-Atlantique d'ici 2025.

La commune de Quilly va bénéficier prochainement de ces travaux d'aménagement numérique. En 2024, toute la commune sera raccordée à la fibre optique. Une fois éligibles, les Quilliennes et Quilliens qui souhaitent bénéficier de cette technologie, peuvent s'abonner auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix.

Le calendrier du très haut débit sur Quilly :

- Deuxième trimestre 2023 : début des travaux sur la commune.
- 2024 : 712 locaux seront raccordables, soit la totalité de la commune.

Le déploiement étant progressif, rendez-vous sur numerique.loire-atlantique.fr pour connaître l'état d'avancement local par local.



Ces travaux d'aménagement de la fibre optique nécessitent des interventions sur la voirie qui peuvent entraîner quelques fermetures temporaires de routes.

La fibre optique, pour quoi faire ?

Ordinateurs, télévisions, téléphones, tablettes, consoles de jeux... De plus en plus d'objets sont connectés en simultanée sur les box internet et nécessitent un débit important. Différente de l'ADSL qui utilise les lignes téléphoniques en cuivre, la fibre optique est un fil en verre qui propage la lumière. Elle permet de transmettre les données à très haut débit. Le réseau de fibre optique est aujourd'hui celui qui offre les meilleures performances.

À titre d'exemple, temps de chargement d'un fichier de 5 Go :

- 1 h 23 avec une connexion ADSL 8 Mbit/s
- 80 s avec une connexion fibre optique 500 Mbit/s



Rendez-vous sur numerique.loire-atlantique.fr ou contactez le 0 800 80 16 44

Dégradations et incivilités

De nombreuses dégradations et incivilités ont encore été constatées ces derniers mois :

- Au stade : verres cassés au sol et feux sur le mur du bar,
- Bibliothèque : porte brûlée et vitre cassée,
- Toilettés publiques, place de l'église : squattées et feu dans la poubelle,
- Parking de l'église, de la bibliothèque et de l'école maternelle : sens interdit non respecté.

La municipalité souhaite rappeler que toutes ces dégradations ont un coût et qu'elles font perdre au personnel communal un temps précieux.



Artisans, commerçants, entrepreneurs : vous souhaitez faire paraître votre encart publicitaire ?

Afin de communiquer avec nos administrés, la commune de Quilly édite deux bulletins municipaux chaque année. Ces derniers sont distribués généralement dans les boîtes aux lettres de tous les Quilliens en janvier et en juin. Quelques exemplaires restent à disposition du public à l'accueil de la mairie et la version numérique est insérée sur le site internet www.quilly.fr.

Paraître en tant qu'annonceur dans nos bulletins municipaux, permettrait à votre entreprise/commerce d'être connu(e) de tous nos habitants et de promouvoir votre activité.

Le coût pour 2 parutions sur une année est de 126 € TTC (9 x 3.5 cm) ou de 168 € TTC (9 x 5 cm). Sachez que les frais de publicité sont déductibles des impôts.

N'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie pour plus de renseignements !



Décorations de l'été

Le thème de la ferme a été choisi pour les décorations de cet été avec une variété de légumes et de nombreux animaux. Nous tenons à remercier tous les bénévoles et les élus qui ont donné de leur temps pour la commune !



De gauche à droite : Michel Daviaud, Dominique Simon, Yves Orain et Jean-Marc Coueron.
(Absentes : Gaétane Le Sausse et Marie-Renée Bernardeau)

Nous vous souhaitons la bienvenue

Arrivée à Quilly en 2016, et depuis toujours passionnée par les animaux et les plantes, c'est tout naturellement que je me suis tournée vers ces dernières. Instinctivement, j'ai pratiqué le magnétisme, utilisé des huiles essentielles, l'homéopathie et les plantes. Forte d'une expérience personnelle marquante et après plusieurs formations qui m'ont appris les protocoles et les outils nécessaires aux soins, j'ai envie d'aider les humains et les animaux à aller mieux.

En plus des soins énergétiques, je suis coupeuse de feu (brûlure, fièvre, radiothérapie...), et selon mon intuition j'utilise le bol tibétain et le pendule lors des séances. Je pourrai également vous orienter vers des plantes, de l'homéopathie ou des huiles essentielles.

Les soins se font en présentiel sur RDV, ou à distance sur photo.

Mon site internet : www.celine-phytoenergeticienne.fr - 07 70 53 78 74



Tourneur sur bois



Je suis Nicolas Besson, habitant depuis quelques années maintenant à Quilly avec ma famille. Ma reconversion professionnelle a démarré en septembre par une formation et depuis début avril je suis installé dans mon atelier. Je réalise divers objets du quotidien comme les assiettes, vide poche, casse-noix, salière/poivrier, bols apéros, saladier, pot à crayon, coquetier, stylos, bouchon de vin, boucle d'oreille... Mais aussi, de la déco comme des soliflores, fleurs, vase, trophée, abat jour, pied de lampe. Tout autres objets qui se tournent comme des boîtes, des barreaux de chaise... Des toupies qui plaisent aux petits comme aux grands. Ma petite invention depuis ma reconversion... La toupie Cachotterie, à la fois déco, ludique et reposante, elle saura vous ravir et fera également un beau cadeau.

Pour vos cadeaux ou pour vous même, des créations classiques à vos idées de projets les plus folles, n'hésitez pas à me contacter. Vous pourrez retrouver mes coordonnées sur le site de la mairie, sur Google, sur FaceBook (Tour Nico'T tourneur sur bois) et sur Instagram (tournicot).

PS : si vous avez de belles essences de bois à dormir au sec qui pourraient faire le bonheur d'un tourneur, pensez à moi. Au plaisir, Nicolas Tour.

Nico'T tourneur sur bois - 06 82 64 26 43 - tournicot.tourneursurbois44@gmail.com

Prendre soin de vous et de votre foyer

Maman depuis 2 ans et habitante de Quilly, j'accompagne les futurs et jeunes parents à traverser ce tourbillon qu'est la naissance d'un enfant. Passionnée par le domaine de la périnatalité et l'alimentation, je me suis formée afin de vous accompagner au mieux : portage physiologique, massage bébé, bain enveloppé pour le côté nourrissons, soins à l'huile et rebozo pour la femme.

Puis, pour toute la famille, je propose de vous initier et vous conseiller grâce aux huiles essentielles pour prendre soin de vous de la manière la plus naturelle et saine possible, ainsi que des ateliers culinaires autour du batch cooking (préparation de repas). Chaque accompagnement est adapté et sur mesure pour chacun.e d'entre vous. Je me déplace principalement à domicile, dans le secteur, entre Nantes et Saint-Nazaire ou vous reçois dans mon cocon. Au plaisir de vous rencontrer...

Claire Kong - 06 80 23 02 09 - clairekong.co@gmail.com - www.clairekong.co
Réseaux sociaux : @clairekong.co - doTERRA Conseils en huiles essentielles
(spécialité : maternité et famille)



■ Se promener et s’amuser à Quilly



Un terrain multisports
situé au stade Henri Rousseau



Un jardin partagé
rue de la Mairie



Le site de la chapelle de Planté
pour vous promener, pêcher
ou pique-niquer



Un parc de jeux pour enfants,
face au gymnase Graine de Champion

■ Accueil périscolaire

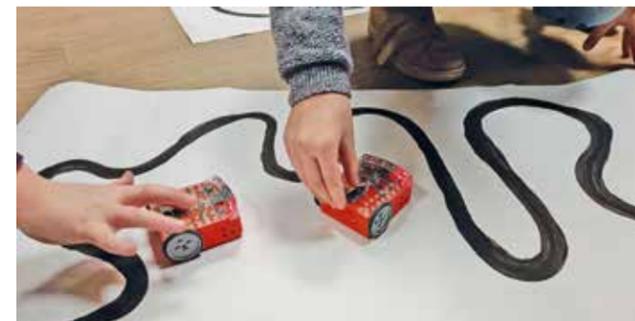
L'équipe des P'tits Dynamiques accueille les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis le matin à partir de 7h15 et jusqu'à 19h après l'école. Pour les plus matinaux, il est possible de prendre le petit-déjeuner sur place (petit-déjeuner fourni par les familles). Le goûter de 16h30 est offert par l'accueil périscolaire.

Différents projets sont en cours actuellement à l'accueil périscolaire : un projet autour du codage de robots ainsi qu'un projet autour du printemps (semis, plantations, activités manuelles, décoration de l'accueil périscolaire). Les enfants ont également accès en permanence à différentes activités en autonomie : jeux symboliques, lecture, activités manuelles autonomes, jeux de société, dessin et coloriages...

La semaine précédant les vacances, un temps de goûter famille est organisé à la fin de chaque période.

Les familles dont les enfants sont accueillis à l'accueil périscolaire sont également invitées à nous rejoindre sur le groupe Facebook des P'tits Dynamiques. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

Contact Les inscriptions à l'accueil périscolaire sont possibles toute l'année. Vous pouvez nous contacter par email à l'adresse lespetitsdynamiques@lespep44-49.org ou par téléphone au **02 40 91 88 08** pour plus d'informations.



■ L'écologie au centre des projets à l'école Sainte-Thérèse

Après deux années d'obtention du label « Éco-école » sur le thème des déchets et de l'eau, l'école Sainte-Thérèse a continué de travailler sur l'écologie avec le thème de la biodiversité. Les élèves ont pu découvrir lors de la semaine de l'abeille, le métier d'apiculteur. Plusieurs projets ont été réalisés comme la construction d'hôtels à insectes, la plantation de fleurs à abeilles ou encore la découverte des animaux du jardin comme le hérisson, la coccinelle.

Comme chaque année, l'école favorise le développement de la culture artistique avec l'aide d'un intervenant de l'Association « Musique et danse » qui anime des séances de chant choral pour les élèves de la Grande Section au CM2. Tous les élèves ont pu montrer leur talent lors du spectacle de Noël avec des chants sur le thème de la biodiversité.

Cette année encore, les élèves ont pu défiler dans les rues de Quilly lors du Carnaval, un moment convivial et festif que les enfants apprécient toujours.

Tout au long de l'année, les enfants se sont aussi investis dans des projets solidaires et des projets éco-citoyens avec des temps forts comme « Nettoyons la nature » ou encore « La course solidaire » qui cette année, a permis de récolter des fonds pour des écoles Sénégalaises en association avec la Course des Gazelles 2023.

L'année se terminera par les traditionnelles sorties scolaires qui se feront cette année pour les élèves de la Petite Section au CM2 au zoo de Branféré pour y découvrir les nombreuses espèces animales de notre biodiversité.

L'année se clôturera sur la kermesse prévue le dimanche 25 juin.

Un grand merci à l'équipe OGEC, aux parents et aux enfants pour leur motivation et leur dynamisme dans la réussite de tous ces beaux projets.



Contact Pour information, les inscriptions se font tout au long de l'année auprès de la directrice en laissant un message au **02 40 88 14 34** ou par mail sur ec.quilly.ste-therese@ec44.fr. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site : ecolesaintetheresequilly.fr

École publique Arc-en-ciel : une année scolaire riche en événements !

L'année scolaire touche à sa fin, les élèves de l'école Arc-en-ciel gardent en souvenirs les nombreux temps forts qui l'ont marquée.

La classe de CM1/CM2 a eu la chance de s'associer au **projet artistique « Création en cours »**. Ils ont ainsi participé à des jeux d'écoute musicale et de création sonore. Ils ont visité l'usine Cristal Roc de Guenrouët et la chaudronnerie Guillouzouic à Missillac afin d'y enregistrer des sons d'usine. Puis, les élèves ont découvert le logiciel Reaper qui leur a permis de réaliser des montages sonores avec les sons collectés. Leur production a été présentée au public le 9 juin à la salle polyvalente.

Les élèves de CE2/CM1 ont participé au projet « **Sur les chemins de l'eau** ». Les animations de qualité proposées par les intervenants du parc de Brière et du SBVB (Syndicat du Bassin Versant du Brivet) ont alterné entre sorties sur Quilly ou près des cours d'eau aux alentours et interventions en classe (mesure de la qualité de l'eau, découverte de la faune et de la flore). Les classes participantes à ce projet se sont rencontrées le 5 juin à Saint-Lyphard pour rendre compte du travail effectué.

Les 3 classes de l'école du haut ont participé cette année encore à « **Musique et Danse** ». Ils ont pu assister à un spectacle « A la lueur du doute » puis bénéficier de séances de danse avec une intervenante. Pour les plus jeunes, c'est le thème de la mer qui avait été retenu pour cette année. Les élèves de la PS au CE1 se sont rendu au Croisic pour explorer la biodiversité côtière et y réaliser différentes activités (land art, création d'un nuancier de la mer, sensibilisation sur la pollution marine...).

C'est également sur cette thématique qu'un **Prix littéraire des Maternelles** s'est mis en place tout au long de l'année et s'est ponctué par un vote pour élire l'album favori des élèves maternelles de l'école. Les classes d'élémentaire eux ont participé cette année encore au Prix des Incorruptibles.

Le travail autour de la littérature s'est poursuivi notamment avec l'intervention de **l'autrice de jeunesse Aurélie Wynant** qui est venue proposer des ateliers aux 6 classes de l'école.

La classe de CM1/CM2 a porté cette année **le projet des défis énergie**. Le défi a débuté en janvier par un événement de lancement. Les élèves ont préparé puis présenté des sketches sur l'eau, l'éclairage et les appareils électriques. Laura Daniel de l'association

Alisée est intervenue en classe afin de les aider à préparer une exposition sur ces thèmes et de leur présenter une maquette de maison bioclimatique. Un escape game sur l'énergie a été organisé. Les élèves de la classe ont visité le chantier du parc éolien avec le chef de projet.

La classe de GSA a été toute l'année **en correspondance avec une classe de l'école Ferdinand Daniel** de Campbon. Cela a donné lieu à deux rencontres au printemps.

Les familles volontaires ont été également sollicitées cette année grâce à l'opération « **l'école de l'Arc-en-**



ciel à un incroyable talent ». Ainsi, des parents sont venus présenter aux élèves leur métier ou passion. Les animations suivantes ont ainsi été proposées : instruments de musique, chant, sculptures en bois flotté, pompiers, arbres... Cela a également permis de favoriser l'échange avec les familles et de faire entrer les parents dans les classes.

Toute l'école a également participé à des **projets solidaires** : collecte de cartouches pour l'association Enfance et partage, de chaussures à l'occasion de l'opération Toutes Pompes dehors et de matériel scolaire pour aider une école spécialisée cubaine.

L'Amicale Laïque de Quilly a offert aux enfants **un conte musical à Noël** grâce au spectacle présenté par la compagnie La valise à Pouët Pouët. Grâce à elle, toute l'école partira en sortie à La vallée des Korrigans à Savenay à la fin du mois.

Pour terminer cette année scolaire dans la bonne humeur, nous organiserons **les portes ouvertes et la fête de l'école le samedi 24 juin**.

École publique : inscriptions rentrée scolaire 2023/2024

Procédure d'inscription pendant les vacances d'été :
Pendant les vacances d'été, l'inscription s'effectue en Mairie :
• Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h,
• Ainsi que le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Pièces à joindre (hors cas particulier) :

- Livret de Famille
- Carnet de santé
- Justificatif de domicile



Déménagement : en cas de départ de la commune durant les grandes vacances, nous vous remercions d'en informer rapidement les services de la mairie pour permettre d'évaluer au plus juste les prochains effectifs scolaires.

Restauration scolaire municipale 2023/2024

Modalités d'inscription : Il existe toujours deux possibilités pour inscrire les enfants à la cantine : l'inscription à l'année et l'inscription à la semaine.

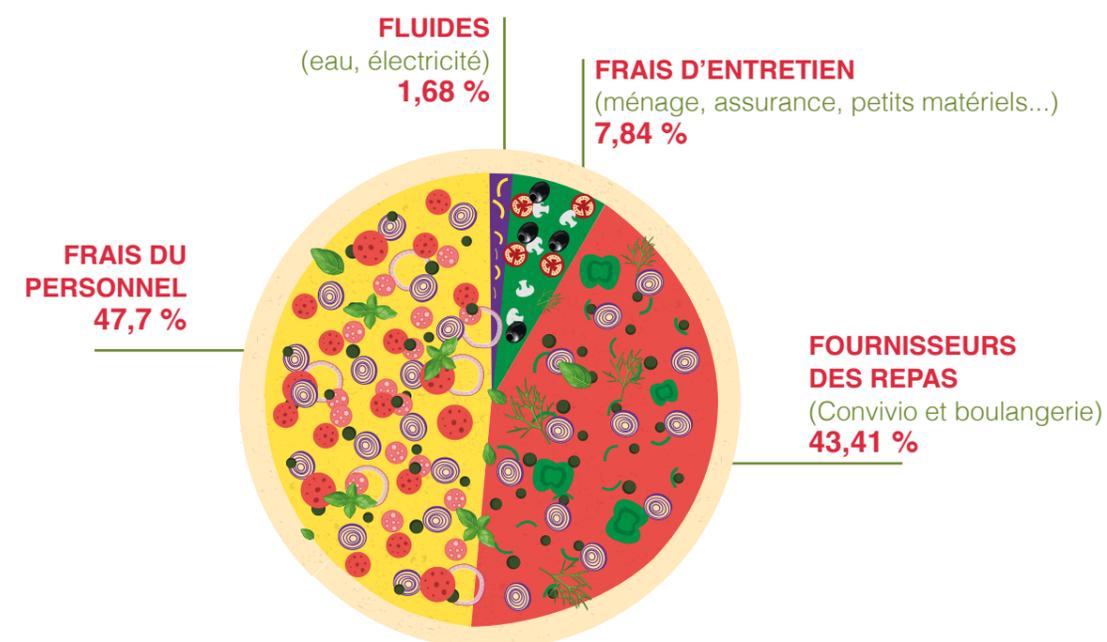
Nouveau Dès la rentrée prochaine, les familles inscriront les enfants via un portail famille en ligne. Il n'y aura donc plus de coupon papier ni d'inscription par mail. Les fiches sanitaires et de renseignements seront également à compléter sur internet. De même, toutes les factures seront désormais dématérialisées. Elles seront consultables et imprimables, si la famille le souhaite, via internet sur le compte famille. Toutes les modalités de ce portail seront adressés aux familles concernées avant la fin de cette année scolaire 2022-2023.

Dates à retenir :

- Pour les inscriptions à l'année : 05/07/2023
- Pour les inscriptions à la semaine : 22/08/2023

Augmentation du tarif : face à l'inflation, la municipalité décide d'augmenter le tarif du repas à 3,95 € pour la rentrée 2023-2024.

Année 2021-2022 : le coût total d'un repas est de 5.84 €. La part réglée par la famille est de 3.65 € et le reste à charge pour la commune de 2.19 €. Sur une année scolaire, environ 19 000 repas sont servis, soit un reste à charge de 41 610 € pour la mairie. Par ailleurs, la commune a subi une augmentation de 0.24 € par repas en janvier 2023 qui n'a pas été répercuté aux familles.



Dépenses liées au restaurant scolaire pour l'année 2021-2022

■ Journée défense et citoyenneté

Tu viens d'avoir 16 ans ?

Recense-toi !

Tous les jeunes âgés de 16 ans ont l'obligation de se faire recenser en vue de la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC) dans les 3 mois suivant leur date anniversaire.

À l'issue de cette journée, chacun reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...). Le recensement te permet également d'être inscrit d'office sur les listes électorales à tes 18 ans.

Rendez-vous en mairie pour te faire recenser ou crée ton compte sur majdc.fr pour une démarche en ligne. Important, **documents à fournir** : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité et livret de famille.



■ RAPPEL : deux défibrillateurs à votre disposition

C'est un appareil mobile et très simple d'emploi où l'utilisateur n'a qu'à suivre les instructions verbales de l'appareil. Associé au massage cardiaque et au bouche-à-bouche, il augmente considérablement les chances de survie des victimes.



Sous le préau situé au stade de football Henri Rousseau (route de Saint-Gildas-des-Bois)



À l'entrée de l'école maternelle rue du Clos Guerrioux



Après utilisation du défibrillateur, pensez à prévenir la mairie pour que l'appareil soit à nouveau opérationnel le plus rapidement possible

■ Plan canicule - inscription sur le registre

La Mairie rappelle à toutes les personnes âgées, isolées, invalides ou fragilisées par la maladie, qu'elles peuvent demander à être inscrites sur le fichier communal de recensement dans le cadre du plan canicule.

Cette demande peut être faite sur simple appel en appelant l'accueil de la mairie au 02 40 91 83 83 pendant les heures d'ouverture. Cette inscription permet de bénéficier d'une surveillance particulière de la municipalité.

Dans tous les cas, si le plan canicule est déclenché, il est vivement recommandé de suivre les conseils sanitaires émis par les médias : un numéro vert gratuit « canicule info service » est à disposition, de 8h à 20h au 0 800 06 66 66.



■ Le brûlage des déchets verts, c'est interdit !



Sur présentation de votre carte de déchèterie, vous pouvez évacuer vos déchets verts dans les déchèteries de la Communauté de communes.

En cas de quantité importante, il faudra vous diriger vers la plateforme de compostage de déchets verts de Campbon située au lieu-dit « Les Perrières Neuves » (route de Pont-Château).

Quilly en photos

La municipalité



Vœux du maire le 12 janvier



Commémoration du 8 mai 1945



Les élèves des deux écoles visitant le chantier éolien le 22 mai.



Prévention sécurité routière Groupama pour les écoles de Quilly le 23 mars



Transports scolaires 2023-2024 : ouverture des inscriptions en ligne entre le 12 juin et le 18 juillet 2023 !



Effectifs à venir en hausse lié en partie à l'ouverture de classes de terminale au Lycée Saint François d'Assise, intégration d'une unité SEGPA au collège Saint-Exupéry, affectation des élèves de la commune de Quilly au collège public Mona Ozouf : la montée en puissance annoncée du pôle scolaire de Savenay pour l'année 2023/2024 entraînera de fait une adaptation de l'organisation des transports scolaires d'Estuaire et Sillon.

Les inscriptions et réinscriptions au service de transports scolaires ne se font pas de manière automatique et doivent être reformulées chaque année scolaire uniquement à partir du site Internet www.aleop.paysdelaloire.fr.

Pour la rentrée 2023, les inscriptions seront ouvertes du 12 juin au 18 juillet .

Combien ça coûte ?

- La Région a voté des tarifs à 150 € par an et par enfant, que le trajet soit effectué en car ou en train TER dans le respect des périmètres de transports définis
- Gratuit dès le 3 enfant transporté
- Au-delà des dates d'inscription et du 18 juillet 2023, une majoration de 30 € sera appliquée pour tout retard d'inscription, sauf en cas de motif justifié (déménagement après le 18 juillet, affectation tardive dans un établissement scolaire, changement de situation professionnelle, cas de force majeure et placement en famille d'accueil).

Comment s'inscrire ?

- Connectez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr
- Vous possédez déjà un compte : renseignez vos identifiants et mot de passe pour inscrire votre enfant

- Vous ne possédez pas encore de compte : créer un compte pour inscrire vos enfants
- Rendez-vous sur le site Aléop pour toutes les informations pratiques

Gérer les abonnements en toute simplicité !

- Inscrire votre enfant au transport scolaire
- Suivre votre dossier en cours et payer votre abonnement
- Télécharger vos factures et une attestation provisoire de transport
- Demander un duplicata de carte si nécessaire

Dès la rentrée 2023, La Région autorise les familles d'affecter leur enfant sur un point d'arrêt du matin qui peut être différent du soir, sur le même circuit, en justifiant un caractère régulier pendant toute l'année scolaire. Ces demandes seront traitées à compter du 1^{er} octobre 2023.

Pour les renouvellements d'inscription, les cartes de transport doivent être conservées d'une année sur l'autre et seront rechargées automatiquement en cas de réinscription et de paiement de son abonnement. Pour les nouvelles inscriptions, les titres de transport seront transmis par voie postale aux familles d'ici fin août si le paiement a bien été effectué.

Les horaires seront officiellement consultables sur www.aleop.paysdelaloire.fr à partir du 25 août 2023.

+ d'infos Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.aleop.paysdelaloire.fr ou contacter le service Mobilités de la Communauté de communes Estuaire et Sillon au **02 40 56 80 69** ou par mail à l'adresse : transports@estuaire-sillon.fr



Bibliothèque



PRÊTS D'ÉTÉ, PRÊTS DOUBLÉS !

Avis aux lecteurs, cinéphiles et amateurs de musique : forte du succès remporté en 2022, l'opération Prêts d'été, prêts doublés est relancée **du 14 juin au 19 août !**
Le principe est simple : une durée de prêt multipliée par deux (soit six semaines) et jusqu'à 24 documents (livres, revues, DVD, CD) empruntés !



ATELIER IMPRESSION 3D

Envie de vous initier à l'impression 3D et de booster votre créativité ? Le FABLAB de Saint-Nazaire vient à votre rencontre pour une matinée d'initiation à la modélisation et à l'impression tridimensionnelle.
Samedi 21 octobre à partir de 10h.
Entrée libre. Tout public.



ATELIERS DÉCOS DE NOËL

Guirlandes, cartes de vœux, photophores, sapin en papier ou père-noël en carton... Les ateliers décos de la bibliothèque sont toujours l'occasion de passer un bon moment entre amis ou en famille et de repartir avec des créations originales !
Mercredi 22 novembre et 6 décembre de 14h30 à 16h30.
Sur inscription, à partir de 6 ans.



HORAIRES D'OUVERTURE

- **Mardi de 16h30 à 18h30**
- **Mercredi de 10h30 à 12h30**
- **Vendredi de 16h30 à 18h30**
- **Samedi de 10h à 12h**

LIRE AU LAC, ÇA VOUS DIT ?

Le temps d'un été, les médiathèques s'évadent hors-les-murs et prennent leurs quartiers au bord de l'eau ! Entre deux descentes de toboggan et trois tours de balançoire, petits et grands sont invités à faire une pause lecture et jeux.
En juillet et août, tous les mardis de 16h à 18h30 au lac de Savenay et tous les vendredis de 16h à 18h30 au lac de Campbon.
Accès libre pour tout public.



SPECTACLE « DESSINE-MOI UNE GUITARE »

Varenfel, musicien et conteur, cherche à percer le secret de ses guitares. Qu'elles soient rondes, triangulaires, carrées ou ovales, elles racontent toutes une histoire.
Des mélodies d'autrefois aux rythmes d'aujourd'hui, son voyage nous entraîne aux quatre coins du monde en quête de petites anecdotes et de grandes découvertes !
Mercredi 29 novembre à 14h30.
Sur inscription, à partir de 4 ans.

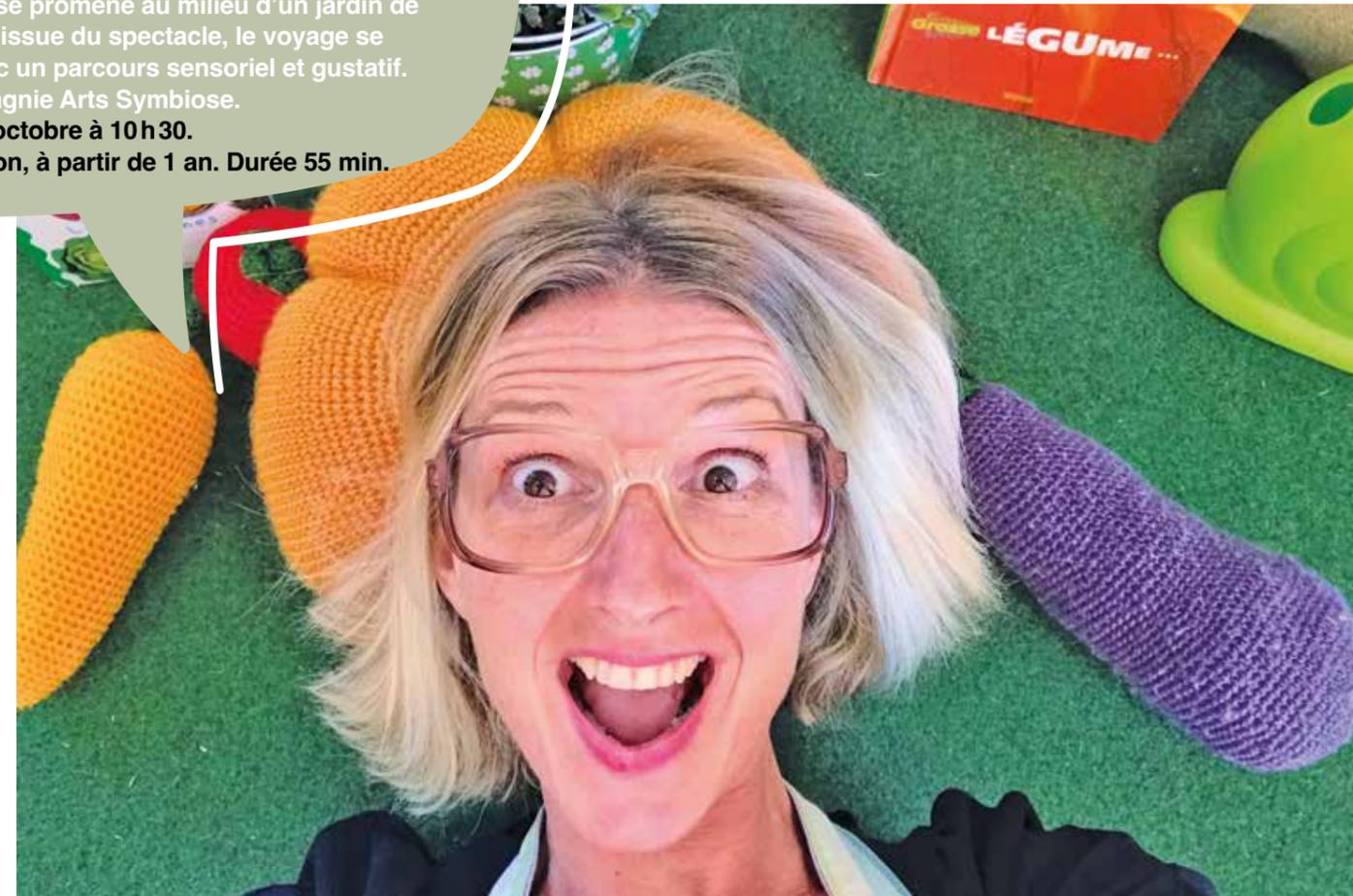
SPECTACLE « HUUMM... DES LÉGUMES ! »

Inspiré d'ouvrages de la littérature enfantine, le spectacle « Huumm... des légumes ! » invite les enfants à suivre avec émotion l'histoire d'un petit ver qui se promène au milieu d'un jardin de légumes. À l'issue du spectacle, le voyage se poursuit avec un parcours sensoriel et gustatif. Par la compagnie Arts Symbiose.
Mercredi 11 octobre à 10h30.
Sur inscription, à partir de 1 an. Durée 55 min.



ATELIER NICHOURS À MÉSANGES

L'association Terre d'Avenir et la bibliothèque de Quilly organise un atelier de fabrication de nichours à Mésanges.
L'occasion d'en apprendre davantage sur ce petit oiseau de la famille des passereaux et de favoriser sa nidification dans votre jardin. Un diaporama sera également présenté en fin d'animation.
Apportez votre marteau !
Samedi 23 septembre de 10h30 à 12h.
Sur inscription.



BÉBÉS BOUQUINEURS : un moment d'éveil aux livres pour les plus petits

Chaque séance permet de découvrir des albums, des comptines et se prolonge par un moment de lecture libre durant lequel chaque enfant peut manipuler et feuilleter les albums de son choix avec l'adulte qui l'accompagne.

Ouvert aux bébés et leurs parents, grands-parents, assistantes maternelles...
De 10h à 10h30 les mercredis 13/09, 15/11, 13/12, 09/01.

Conseil Habitat, un interlocuteur vous guide dans les travaux de votre logement

En plus de la permanence téléphonique, Conseil Habitat vient à votre rencontre à l'occasion d'événement organisé par les communes... Les occasions sont multiples d'échanger sur vos projets de travaux dans votre logement et récolter conseils et renseignements.

À NOTER Le service est disponible par téléphone lors de permanences :
 Mardi : 10 h à 12h30
 Mercredi : 14 h à 17h30
 Jeudi : 11 h à 14 h
06 33 51 05 77 - habitat@estuaire-sillon.fr



Le conseiller habitat pourra vous orienter vers de multiples partenaires pour vous accompagner dans votre projet lors de permanences physiques gratuites au sein des communes de Savenay et Saint Étienne de Montluc.

Quel est le principe du Conseil Habitat?
 Une porte d'entrée unique, gratuite et accessible à tous pour connaître et bénéficier d'une offre complète de services et conseils pour son logement. Avant d'envisager des travaux dans votre logement, pensez à vous renseigner sur les aides possibles:

- Un premier niveau de conseil et d'orientation sur l'habitat (adaptation, conseil juridique ou architectural, rénovation, installation photovoltaïque...).
- Un accompagnement de proximité pour faciliter votre projet.
- Un interlocuteur privilégié pour répondre à vos questions concernant votre habitat. Il vous orientera directement vers le ou les dispositifs les mieux adaptés et vous conseillera dans vos démarches financières.
- Un programme d'animations en lien avec les communes sur la rénovation énergétique, l'adaptation des logements et la mise en location de logement.

Qui peut en bénéficier ?

- Les propriétaires occupants ou bailleurs.
- Nouveaux arrivants et locataires.

Conseil Habitat : pour quelles questions ?

- Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation énergétique: isolation, ventilation, chauffage, production d'eau chaude ?
- Vous vous interroger sur l'installation de panneaux solaires ? Comment les caloriser ? Quelle pourrait être leurs rentabilités ?
- Vous souhaitez accéder à la propriété ? Obtenez des conseils neutres et gratuits en fonction de vos capacités d'emprunt ou souhaitez accéder à la propriété ? Obtenez des conseils neutres et gratuits en fonction de vos capacités d'emprunt.
- Vous souhaitez réaliser une extension, aménager, rénover l'intérieur de votre logement ou encore créer une surélévation de votre maison ?
- La modification de votre salle de bains pour l'adapter à votre état de santé ?
- Vous voulez mettre en place des panneaux solaires sur votre logement ?

Urbanisme : PLUI en cours

Nous vous rappelons que le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est toujours en cours. Vous pouvez suivre son évolution sur le site internet de la communauté de communes Estuaire et Sillon : www.plui.estuaire-sillon.fr



France Services Savenay

Ouvert depuis le début de l'année, France Services Savenay propose des ateliers numériques.

À NOTER • Le vendredi 30 juin de 14 h à 15h30 : **gérer sa boîte mail.**

Sur inscription.
 Apportez votre téléphone portable, votre ordinateur portable ou votre tablette.
 Communauté de communes Estuaire et Sillon, 2, Bd de la Loire à Savenay, **02 28 00 28 41**

Environnement : collecte des déchets recyclés

Horaires des déchèteries

Déchèteries

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
Savenay	9h-12h	13h30-17h30	9h-12h	13h30-17h30	9h-12h	13h30-17h30	Fermé		9h-12h	13h30-17h30	9h-18h	
Campbon	Fermé		Fermé		9h-12h	13h30-17h30	9h-12h	13h30-17h30	9h-12h	13h30-17h30	9h-12h	14h-18h
Saint Étienne de Montluc	Fermé		9h-12h	13h30-17h30	9h-12h	13h30-17h30	Fermé		9h-12h	13h30-17h30	9h-18h	
Cordemais	Fermé	13h30-17h30	Fermé		Fermé		Fermé	13h30-17h30	Fermé		9h-12h	14h-18h

Plateforme de compostage - Campbon

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
Hiver 01/11 au 31/03	9h-12h	14h-17h	Fermé	14h-17h	9h-12h	14h-17h	Fermé	14h-17h	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h
Été 1/04 au 31/10	9h-12h	14h-18h	Fermé	14h-18h	9h-12h	14h-18h	Fermé	14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h

Aire de déchets verts - Malville

	Lundi		Samedi	
Du 01/04 au 31/10	9h-12h	14h-17h	9h-12h	14h-17h



Collecte des déchets
 Sur la commune, les déchets (ordures ménagères et tri sélectif) sont collectés le jeudi des semaines impaires.

Attention, en cas de jours fériés, la collecte peut être décalée.

■ Campagne d'été 2023 restos du cœur

• SAINT-GILDAS-DES-BOIS

La Ferme école
02 40 01 50 53
ad44.saint-gildas@restosducoeur.org
Distribution tous les vendredis
de 9h à 11h30

• SAVENAY

2, bd des Acacias
06 64 40 12 67 ou 09 80 94 81 16
ad44.savenay@restosducoeur.org
Distribution tous les jeudis
de 9h à 12h et de 14h à 16h30

• PONT-CHÂTEAU

7, allée du Brivet (face à l'Intermarché)
09 81 24 89 86
ad44.savenay@restosducoeur.org
Distribution tous les jeudis
de 9h30 à 12h et 13h30 à 17h



■ CLIC au Fil de l'Âge



Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) au Fil de l'Âge est un service gratuit destiné aux seniors. Il intervient sur la Communauté de Communes de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois et Estuaire et Sillon.

Il s'agit d'un service associatif, financé conjointement par le Conseil Départemental de Loire Atlantique, les Communautés de Communes et par la CARSAT.

Le CLIC est un service gratuit qui :

- Répond aux besoins des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage en leur facilitant l'accès aux droits et aux aides
- Écoute, accueille, informe, conseille, oriente : Les personnes peuvent exposer leurs inquiétudes, obtenir des informations (aides financières, amélioration de l'habitat, portage de repas, téléassistance...), être aidées pour les inscriptions en établissements...
- Aide à résoudre les situations complexes ou urgentes, les sorties d'hospitalisation...
- Travaille en partenariat avec les professionnels du secteur

Le CLIC accueille, aussi, les personnes en situation de Handicap

- Son rôle est : D'informer sur les droits et les services disponibles.
- Conseiller sur les demandes à effectuer auprès de la MDPH.
- Aider les personnes à remplir leur dossier de demande auprès de la MDPH.
- Suivre et informer les personnes de l'état d'avancement de leur dossier.

À partir d'Octobre 2022

Une permanence au CLIC aura lieu le 2^e mardi du mois par l'ISTF 44 (Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux). **RDV à prendre au 02 72 88 33 10**
Missions : informations sur la protection juridique, aide au remplissage du dossier, aide à formuler une requête, aide à faire le compte rendu de gestion.

Contact 4, allée Denis Papin (ZI Le Landas)
44160 Pont-Château - **02 40 42 61 93**.

Accueil du public sans RDV du lundi au vendredi de 9h à 12h et sur RDV les après-midis.
Visites à domicile du lundi au vendredi sur RDV.
Une permanence a lieu 2 mercredis par mois de 9h à 12h à la Mairie de Saint Etienne de Montluc.

■ Devenez piégeur !

Vous aimez vos rivières et zones humides ?

Les ragondins et rats musqués aussi, mais ils les dégradent !
Vous aimez vos rivières, DEVEZ-EN PIÉGEUR !

Rejoignez notre réseau de plus de 2 000 bénévoles, vous bénéficierez d'une formation gratuite.

- Détérioration des berges à cause des terriers,
- Augmentation de la dispersion de plantes exotiques envahissantes (jussie),
- Dégâts aux cultures et à la végétation rivulaire,
- Transmission à l'homme de maladies graves voire mortelles (leptospirose, toxoplasmose...) par contact direct avec leurs urines ou les milieux souillés par celles-ci.

Vous voulez vous investir dans la préservation de ces milieux ?

Vous avez des ragondins sur votre terrain ? Vous en avez croisé sur l'espace public ?
Signalez-le nous.
Flashez ce QR code pour remplir le formulaire de déclaration d'observation ou rendez-vous sur www.polleniz.fr
POLLENIZ 44 - **02 40 36 83 03** - polleniz44@polleniz.fr



■ ADAR44

Accompagnement social

Accompagnement aux rendez-vous extérieurs, balades
Accompagnement activités administratives
Jeux - activités stimulantes adaptées

Aide humaine, assistance aux personnes

Aide au lever, au coucher, à la toilette
Aide à la mobilité - transferts
Aide aux fonctions d'élimination, à la prise de médicaments
Garde de nuit

Repas

Courses
Préparation et aide au repas

Entretien du cadre de vie

Entretien courant
Gestion du linge

Référent Téléassistance

Aide aux aidants

Répit à domicile
Accompagnement des aidants



Contact



- Antenne de Pont-Château : 1 rue des Châtaigniers, 44160 Pont-Château - **02 40 16 90 05**
- Accueil du public : lundi au vendredi de 8h à 12h, l'après-midi sur rdv à domicile
- Plus d'informations : www.adar44.com

■ L'ADMR, à vos côtés depuis plus de 70 ans

L'ADMR de Guenrouët intervient sur les communes de Saint-Gildas-des-Bois, Guenrouët, Sainte-Anne-sur-Brivet, Quilly, Campbon et Bouvron.

L'ADMR, ce sont de nombreux services répartis en quatre pôles : garde d'enfants, accompagnement du handicap, services et soins aux seniors et aidants, entretien de la maison.

Un emploi à l'ADMR, la proximité et le sens.

L'ADMR de Guenrouët recherche des aides à domicile, avec pour mission d'aider les familles, les personnes âgées et/ou en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne. Il s'agit de veiller au bien-être des personnes en permettant leur maintien dans leur cadre de vie habituel. Selon l'expérience et les qualifications les missions pourront comprendre l'entretien du cadre de vie (logement, linge...), l'aide à la personne (aide au lever/au coucher, à l'habillage, à la préparation et à la prise des repas...) et l'aide à la mobilité et au maintien du lien social (accompagnement aux courses, aux activités et loisirs, aux rendez-vous extérieurs ...).

ADMR de Guenrouët, pour toute et/ou conseil : **06 65 90 82 11** (N° local de permanence)
02 40 85 25 76 (Maison des services)
admrguenrouet@orange.fr
 Fédération départementale ADMR 44 : www.admr44.org
 Réseau national ADMR : www.admr.org



■ Gérer mes biens immobiliers : un nouveau service en ligne pour les usagers propriétaires



l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales). Ces derniers devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1^{er} janvier 2023).

Les contribuables auront jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

Le service « Gérer mes biens immobiliers » s'enrichit pour permettre aux propriétaires de se conformer à la loi et déclarer l'identité des occupants de leurs biens immobiliers. Le service donne également la possibilité de déclarer les loyers en cas de locations.

En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants.

Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de



■ Sécheresse : où se renseigner sur les restrictions d'eau en cours ?



Pour rappel, tous les arrêtés préfectoraux du département sont affichés en mairie et consultables pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

Désormais, vous pouvez aussi à tout moment vous renseigner sur les restrictions qui s'appliquent sur le site de la préfecture avec un nouvel outil accessible sous le lien suivant <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau/>

Il vous suffit de sélectionner la commune de Quilly, puis « Eau superficielle-BRIERE BRIVET » et ensuite l'usage souhaité.

■ Les gendarmes vous informent : les faux chèques de banque

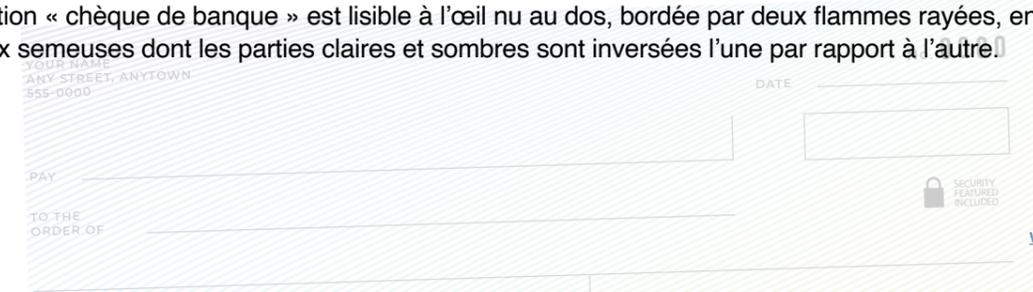
Vous vendez votre voiture ou un bien de valeur et souhaitez être payé par chèque de banque, par sécurité. Sécurité... pas si sûr...

Depuis plusieurs mois, de faux chèques de banque ont été émis, notamment, pour des achats de véhicules haut de gamme.

Dernier exemple en date : le vendeur, soucieux de ne pas se faire avoir, contacte sa propre banque afin de s'assurer qu'il s'agit bien d'un vrai chèque de banque. L'opérateur lui confirme après avoir effectué la vérification. Le vendeur, confiant, laisse partir son véhicule et court déposer son argent à la banque... Quelques jours plus tard, la banque le contacte et lui indique qu'il s'agit d'un faux chèque. Il finit par apprendre que sa conseillère a contacté le numéro de téléphone se trouvant sur le faux chèque et est donc tombée sur un complice de l'escroc. Mais, ce subterfuge aurait tout aussi bien fonctionné si le vendeur avait appelé lui-même...

Le chèque de banque reste un moyen sûr. Cependant, quelques détails d'importance sont vérifiables :

- Prendre contact avec la banque émettrice, soit physiquement dans une agence, soit via un numéro de téléphone trouvé sur le site internet officiel.
- **Ne pas utiliser le numéro présent sur le chèque.**
- Les chèques de banque sont équipés d'un filigrane similaire à celui des billets de banque ou des pièces d'identité.
- La mention « chèque de banque » est lisible à l'œil nu au dos, bordée par deux flammes rayées, encadrée par deux semeuses dont les parties claires et sombres sont inversées l'une par rapport à l'autre!



Calendrier des fêtes

2023

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEUR
24 juin	Pique-nique	Salle Roger Plissonneau	West Country
24 juin	Fête de l'école publique	École publique	Amicale Laïque
25 juin	Kermesse	Salle Roger Plissonneau	OGEC Sainte-Thérèse
1 ^{er} juillet	Courses semi-nocturnes	Salle Polyvalente	Comité sportif
1 ^{er} juillet	Concours de palets en triplettes	Gymnase Graine de Champions	La Casa de Palet
8 juillet	Concerts	Stade Henri Rousseau	Artfest & Co
23 août	Loto	Salle Polyvalente	UBCC
26 août	Concours de pétanque	Salle Roger Plissonneau	Les Boules Dog's
30 août	Loto	Salle Polyvalente	UBCC
23 septembre	Repas des adhérents	Salle Roger Plissonneau	Les Boules Dog's
30 septembre	Soirée quiz	Salle Polyvalente	Comité des fêtes
13 octobre	Soirée du goût	Salle Roger Plissonneau	OGEC Sainte-Thérèse
3,4 5, 10, 11, 12, 17 et 18 novembre	Représentations de théâtre	Salle Polyvalente	Les Tréteaux
25 novembre	Repas des aînés	Salle Polyvalente	La Municipalité
2 décembre	Marché de Noël	Salle Polyvalente	Bouge ta commune Quilly
15 décembre	Arbre de Noël	Salle Polyvalente	OGEC Sainte-Thérèse
10 ou 17 décembre	Animation de Noël	Salle Polyvalente	Municipalité

24 novembre

Collecte de sang

Association des donneurs de sang de Sainte-Anne-sur-Brivet/Quilly

2 septembre
2 septembre

Fête du village

**À l'Est de Quilly
Le Bois joli et la Crochardais**

